

PRÉNOM : ..... NOM : ..... Age : .....

Pour les mineurs, nom de la personne à joindre : .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Téléphone portable : / ..... / ..... / ..... / ..... Domicile : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Email : ..... @ .....

**Instrument** : ..... **Lieu du cours** : .....

**Enseignant** : ..... **Jour et horaire** : .....

*(définis avec l'enseignant)*

Depuis plus de 40 ans, l'association fait connaître et vivre la patrimoine musical de Haute-Bretagne. L'enseignement proposé est basé sur l'acquisition à l'oreille du répertoire et du rythme. Les ateliers sont collectifs et organisés par niveau. Ils sont ouverts à tous les âges, enfants comme adultes. La connaissance du solfège n'est pas nécessaire.

### Modalités d'inscription

L'**adhésion** à l'association est de **10 euros** à l'année (une adhésion par famille).

Le **tarif des cours** est de **300 euros** à l'année (100 euros par trimestre)

Possibilité de régler en 4 chèques (1 chèque de 10 euros + 3 chèques de 100 euros)

L'enseignement est organisé de septembre à juin, hors vacances scolaires.

La totalité du règlement se fait en septembre, au moment de l'inscription, par chèques établis à l'ordre de La Bouèze. L'adhésion à l'association est obligatoirement à régler dès la 1<sup>ère</sup> séance.

Les chèques sont encaissés au début de chaque trimestre, l'inscription est pour l'année et sera considérée comme définitive à l'issue de la deuxième séance.

L'engagement à l'année est nécessaire pour la bonne organisation des cours, le respect du travail des enseignants et la pérennité de l'association.

En signant ce document :

- Je m'engage pour l'année à l'issue du 2<sup>ème</sup> cours et je joins les chèques demandés pour la bonne organisation de l'association et le respect du travail des enseignants.

-J'autorise l'association à éventuellement utiliser des photos où je figure pour ses supports de communication.

**Date et signature :**

Chèques joints